SECTION de la VENDÉE

http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/

COMPTE RENDU du CHS-CT du 04/11/2013

Les représentants FO pour ce CHS-CT :
Sébastien BENARD, Stéphane GUIBERT et Sébastien LIEVRE

Quelques extraits de notre déclaration liminaire (vous trouverez l'intégralité de celle-ci sur notre site internet) et les réponses du Directeur (Mr Cérès) en italique :

FO : La situation dans les services est inacceptable du fait des insuffisances d'emplois et des réorganisations de services. Les suppressions d'emplois continuent et nous allons certainement encore en payer le prix cette année : 1988 suppressions d'emplois supplémentaires sont annoncées pour la DGFIP en 2014. Quels seront donc ces prochaines semaines les services impactés par ces nouvelles suppressions ? Quels sont donc ces services qui méritent d'être sacrifiés sur l'autel de la rigueur budgétaire ? Quels sont donc ces services qui vont de fait voir leurs conditions de travail se dégrader davantage ? Un nouveau Directeur arrivera prochainement en Vendée et là encore, cette annonce n'est pas faite pour nous rassurer. Espérons que celui-ci n'aura pas la mauvaise idée de vouloir rapidement marquer de son empreinte notre département en réorganisant brutalement les services ?

> ***Mr Cérès :*** *Suite au départ de Mr Viault à Bercy, aucune nouvelle à ce jour de la Direction Générale concernant le mouvement de mutation des AGFIP au 01/01/2014 pour le remplacer... Concernant les nouveaux emplois supprimés cette année et les services impactés, rien n'est encore finalisé à ce jour !*

FO : Une autre action à engager nous préoccupe également, celle consistant à mettre en œuvre une démarche pragmatique pour conduire l'adaptation du réseau en réalisant dans chaque département un diagnostic sur les forces et les faiblesses du réseau, les attentes des agents et les besoins des usagers et des collectivités locales... Une nouvelle vague de spécialisations de services et de fermetures de trésoreries serait-elle à l'étude Mr Le Président ? Car ce n'est certainement pas en éloignant physiquement les usagers et les collectivités locales des services qu'on en améliorera le service rendu ! C'est un mensonge que d'affirmer le contraire, notamment en mettant en avant les nouvelles technologies, qui certes répondent à de nouveaux besoins, mais qui ne remplaceront jamais le rapport direct de proximité entre nos services et tous les usagers. De plus, il semble que vous devez rendre pour le 31/03/2014 au plus tard un schéma d'adaptation triennal du réseau des trésoreries qui devrait prendre en compte la notion de « taille critique » que se serait fixée la direction générale, à savoir les trésoreries de moins de 5 agents trésorier inclus, considérées comme non viables... Qu'en est- il exactement à ce jour en Vendée ?

> ***Mr Cérès :*** *Une réflexion sur l'évolution et l'adaptation du réseau est en cours mais ça a toujours été le cas. Des fusions ou rapprochement de services sont possibles (SIE : démarche stratégique). Les Directeurs se trouvent dans l'obligation d'organiser les services pour que la charge de travail soit supportable pour les agents, notamment pour absorber les suppressions d'emplois. Cependant Mr Cérès estime légitime l'inquiétude des agents dans ce cadre imposé.*

FO : Ces suppressions d'emplois sont la cause principale de la dégradation des conditions de travail or vous avez une obligation de résultat pour protéger la santé de vos collaborateurs. Le constat est alarmant Mr Le Président. L'année dernière, 26 fonctionnaires du Ministère de l'Economie et des Finances ont mis fin à leurs jours : l'un d'eux sur son lieu de travail ; 13 autres tentatives de suicide se sont déroulées dans les locaux de l'administration en 2012. Les médecins de prévention dans leur rapport annuel tirent désormais la sonnette d'alarme sur une forme de malaise dans notre administration. Ils constatent que de nombreux agents expriment un grand mal-être, voire une souffrance au travail. Près de 3000 agents ont signalé aux médecins ressentir de la souffrance au travail l'année dernière et notre département n'est pas épargné. Une hausse de 13% par rapport à 2011 et même de 40% depuis 2009 ! Du guichetier au responsable, toutes les catégories de fonctionnaires semblent frappées. Il est plus que temps, Mr Le Président, d'agir sur les causes plutôt que sur les conséquences. Il est urgent de stopper les suppressions d'emplois.

> ***Mr Cérès :*** *Un nouvel outil va en effet se mettre en place à savoir le baromètre social. Celui-ci devrait permettre de prévenir les risques en les identifiant le plus tôt possible, ce qui permettra à la Direction d'en tirer certains enseignements et de prendre les décisions nécessaires.*

*** Lieux de consultation médicale :** Il ne reste officiellement en Vendée plus que 3 lieux de consultation médicale (La Roche / Yon, Challans et Le Château d'Olonne). Nous estimons que l'est et le sud du Département sont abandonnés et que les agents de ces secteurs devront se déplacer pour les visites médicales avec le médecin de prévention. Sur ce sujet spécifique, la Direction locale a toujours soutenu nos demandes de maintien des lieux de consultation dans chacune des RAN (Les points de consultation de Fontenay le comte et Luçon n'existent plus).

*** Réunion avec les Chefs de service sur les conditions de travail (pilotage des ressources - problématiques transverses) :** Cette réunion a permis de rappeler les règles en matière de sécurité, les missions de l'assistant de prévention, et de promouvoir une utilisation plus régulière des différents registres présents sur tous les sites (fiches de signalement – risque d'agression notamment).

*** IMMOBILIER :**

- ***Fontenay le Comte*** : Le transfert de la Trésorerie au Centre des Impôts nécessite certains aménagements intérieurs. L'enveloppe budgétaire de ces travaux est de 60000,00 €.
Trois lots du marché de travaux demeurent infructueux, ce qui a pour conséquence de retarder le début des travaux. La Direction a donc décidé de ne résilier le bail de la Trésorerie que lorsque les travaux auront réellement commencé.

- **Luçon** : Le dernier projet de construction d'un nouveau bâtiment s'avère difficile à mettre en œuvre. Des problèmes juridiques se posent (marché public) et il faudrait pouvoir trouver un autre occupant pour diminuer le coût de cette opération d'envergure. Nous demandons, vu les difficultés rencontrées pour réaliser rapidement ce projet, qu'un contrôle des installations existantes soit fait rapidement afin d'éviter aux collègues sur place de revivre les désagréments passés (problèmes de chauffage notamment). Le Directeur accepte notre requête.

- **Le Château d'Olonne** : Le budget global accordé par la Direction Générale est de 1,1 million d'euros HT or le projet initial de travaux (sur les 3 niveaux du bâtiment) s'élevait à 1,4 million d'euros. Par conséquent, seuls les travaux indispensables se feront, tout le RDC sera refait. Dans les étages, un minimum de travaux sera effectué et les services seront réinstallés dans l'existant. Le projet prend donc là aussi du retard sur le calendrier initial. Seul le RDC sera désamianté et toutes les cages d'escalier seront encloisonnées.

*** Liste des actions financées avec des crédits CHS :**

Remplacement miroir vue publique (Fontenay)
Etude résistance des sols archives (Hôpitaux et Challans)
Auvent entrée des personnels (St Gilles)
Remplacement miroir parking (Les Herbiers)
Fournitures pour étagères (Noirmoutier)
Serrure à molette (St Jean de Monts)
Valise à roulettes (Domaines)
Blocs de sécurité (Noirmoutier et st Jean de Monts)
Casques téléphoniques (accueil Cité + SIE La Roche)
Fauteuils ergonomiques
Alarme incendie (Pouzauges)
Parquet flottant (bureau Action Sociale Cité administrative)

CONDITIONS DE TRAVAIL : BURN–OUT « Epuisement professionnel »

TEST DE MASLACH

Pour information, vous trouverez en téléchargement sur notre site internet http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/ un test vous permettant de mesurer votre lien émotionnel avec votre travail (degré d'épuisement professionnel).

L'échelle de Maslach est l'outil permettant de mesurer le syndrome d'épuisement professionnel. Les premières études sur le burn-out ont été publiées en 1996, l'échelle de Maslach qui en est issue est l'instrument le plus simple et le plus employé par les psychothérapeutes pour mesurer votre degré d'épuisement professionnel. Cette échelle se décompose en 9 items relatifs à l'épuisement professionnel, 5 à la dépersonnalisation et 8 à l'accomplissement personnel.

Quel que soit le résultat que vous obtiendrez à ce test, sachez que vous n'êtes pas seul, parlez-en notamment à notre médecin de prévention, à vos chefs de service et/ou collègues mais aussi aux représentants du personnel.